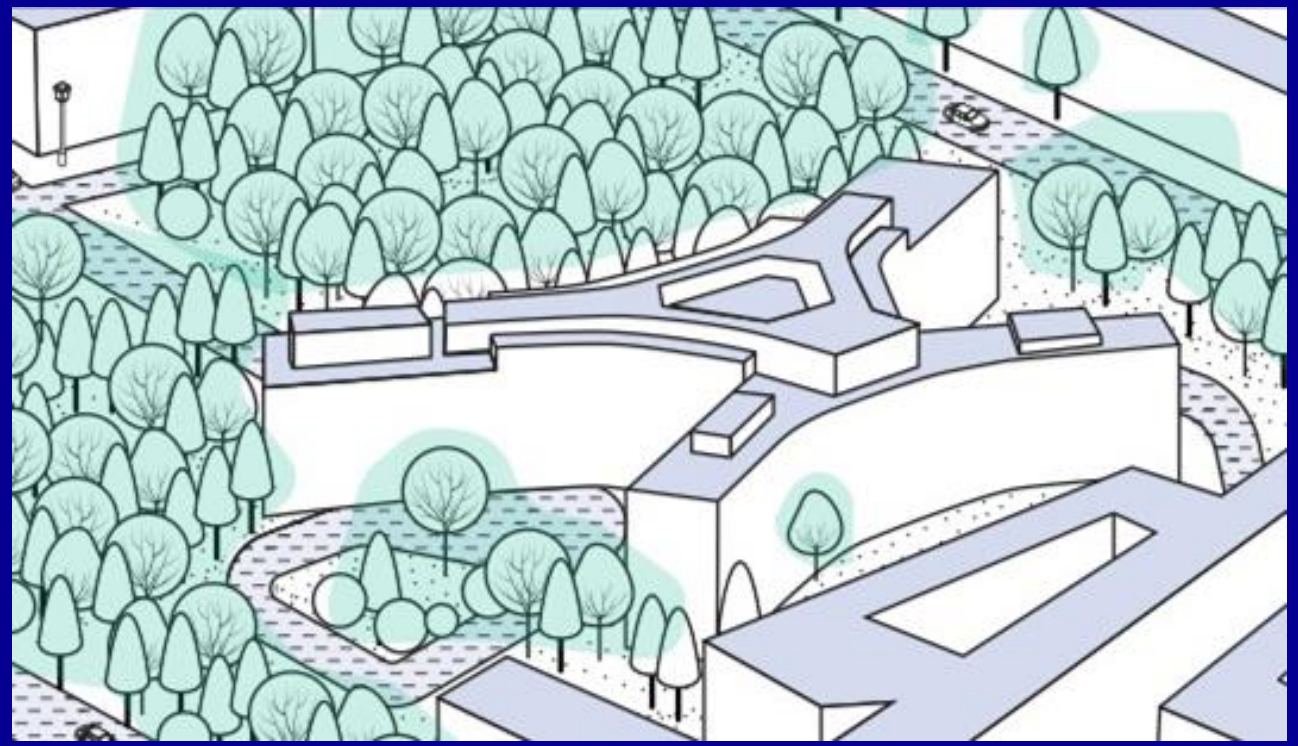
GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

EPAURIF

parisanté campus



Réunion de clôture
09/11/2021

#unleash innovation

Inserm

PSL RESEARCH UNIVERSITY PARIS

Inria

HEALTH DATA HUB

AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Florence BERTHOUT

Maire du V^{ème} arrondissement de Paris



parisanté campus

Aurélie PICQUE

Modératrice



parisanté campus

Déroulé de la réunion de clôture

09 novembre 2021

PRESENTATION GENERALE DU PROGRAMME

PREMIERS ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

TEMPS D'ECHANGE AVEC LE PUBLIC

CONCLUSION

Brigitte FARGEVIEILLE

Garante de la concertation



parisanté campus

Projet de PariSanté Campus

Concertation préalable du 20 sept au 13 nov 2021

Anne Berriat
Nathalie Durand
Brigitte Fargevieille
GARANTES

LA CNDP

La Commission nationale du débat public : qu’est-ce que c’est ?

AUTORITE

Habilitée à prendre des décisions en son nom propre



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDEPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique



Les interventions de la CNDP

La Commission Nationale du Débat Public défend un droit :

*« Toute personne a le droit […] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »*

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

Débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

Débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser, Débattre de ses alternatives

A quelles conditions ?

Débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

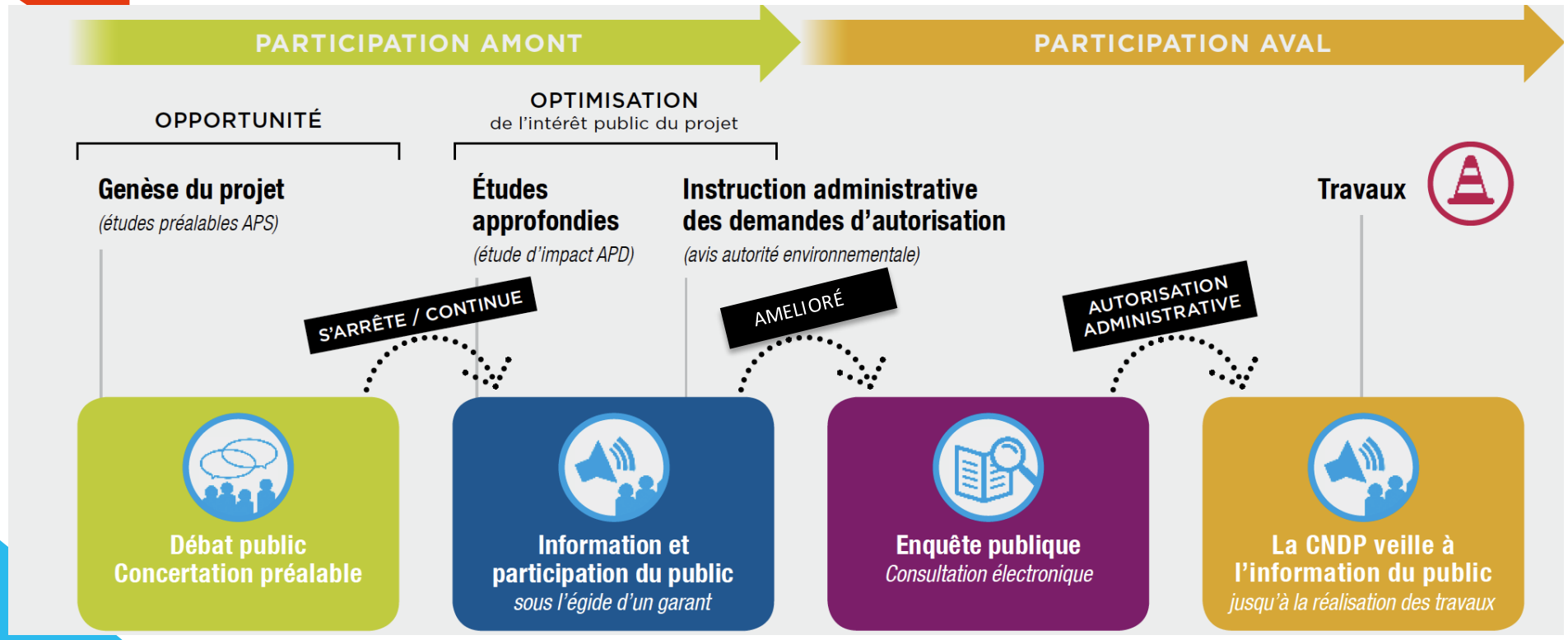
Comment ?

Permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Concernant le projet PariSanté Campus :

De la naissance du projet à sa mise en œuvre



Le rôle des garantes

Les 3 garantes ne prennent pas partie sur le fond du projet.

Elles sont chargées de garantir :

- Les **modalités de participation du public** (par exemple : calendrier permettant la participation la plus large et continue du public, rencontres publiques, outils de participation, etc.).
- La **qualité, l'intelligibilité et la sincérité des informations** diffusées ; dans ce cadre, il peut notamment être demandé à la CNDP des expertises complémentaires indépendantes.
- Le **contenu et la qualité des outils d'information et de communication.**
- Les **caractéristiques et la pertinence des outils d'expression du public.**
- La **possibilité pour le public** de poser des questions, faire part de ses observations, points de vigilance.
- Le **respect des principes et valeurs d'une démarche de concertation du public.**

Le rôle des garantes

Le rôle des garantes pendant la concertation préalable :

- **s’inscrit dans un continuum (concertation préalable et poste concertation),** il ne s’arrête pas à la clôture de la concertation préalable, la loi prévoit que la CNDP veille à l’information du public jusqu’à l‘enquête publique si le projet voit le jour.
- **Elles veillent à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique**.
- si nécessaire, réalisent et publient des rapports intermédiaires, rendus publics
- **Elles rédigent un rapport final**, rendu public, 1 mois après la concertation.

Les 6 principes de la CNDP portés par les garantes



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

“LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EN FRANCE. LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC”

LA CNDP

MERCI

Anne Berriat
Nathalie Durand
Brigitte Fargevieille
GARANTES
parisantecampus@garant-cndp.fr

Intervenants

MESRI

- **Claire GIRY**, Directrice générale de la recherche et de l'innovation

PariSanté Campus

- **Pr Antoine TESNIERE**, Directeur

MSS

- **Matthieu FAURE**, Direction du numérique en santé

MinArm

- **Pr Guillaume de Saint Maurice**
  Directeur de l'École du Val-de-Grâce

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

parisanté campus

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

LE PROGRAMME PARISANTÉ CAMPUS



parisanté campus

Le cadre général du projet

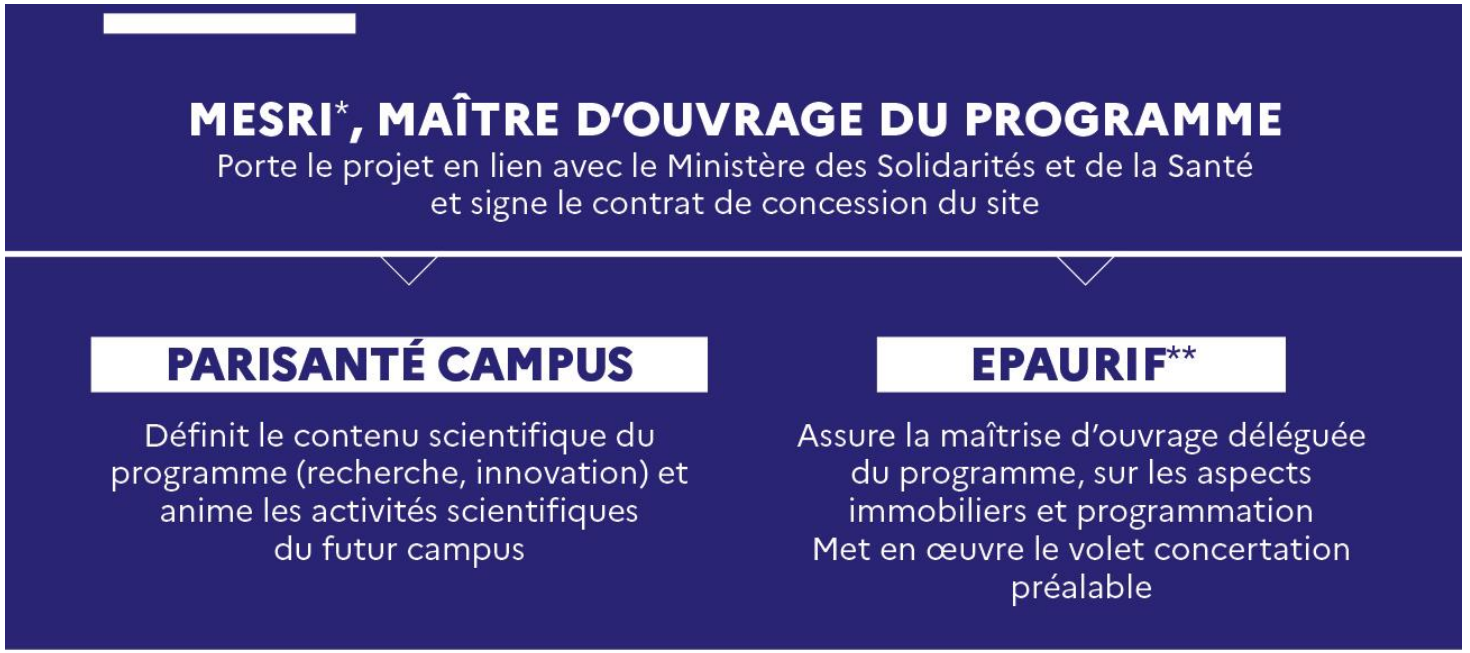
Programme PariSanté Campus



Vue aérienne de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce

La maîtrise d'ouvrage

Programme PariSanté Campus

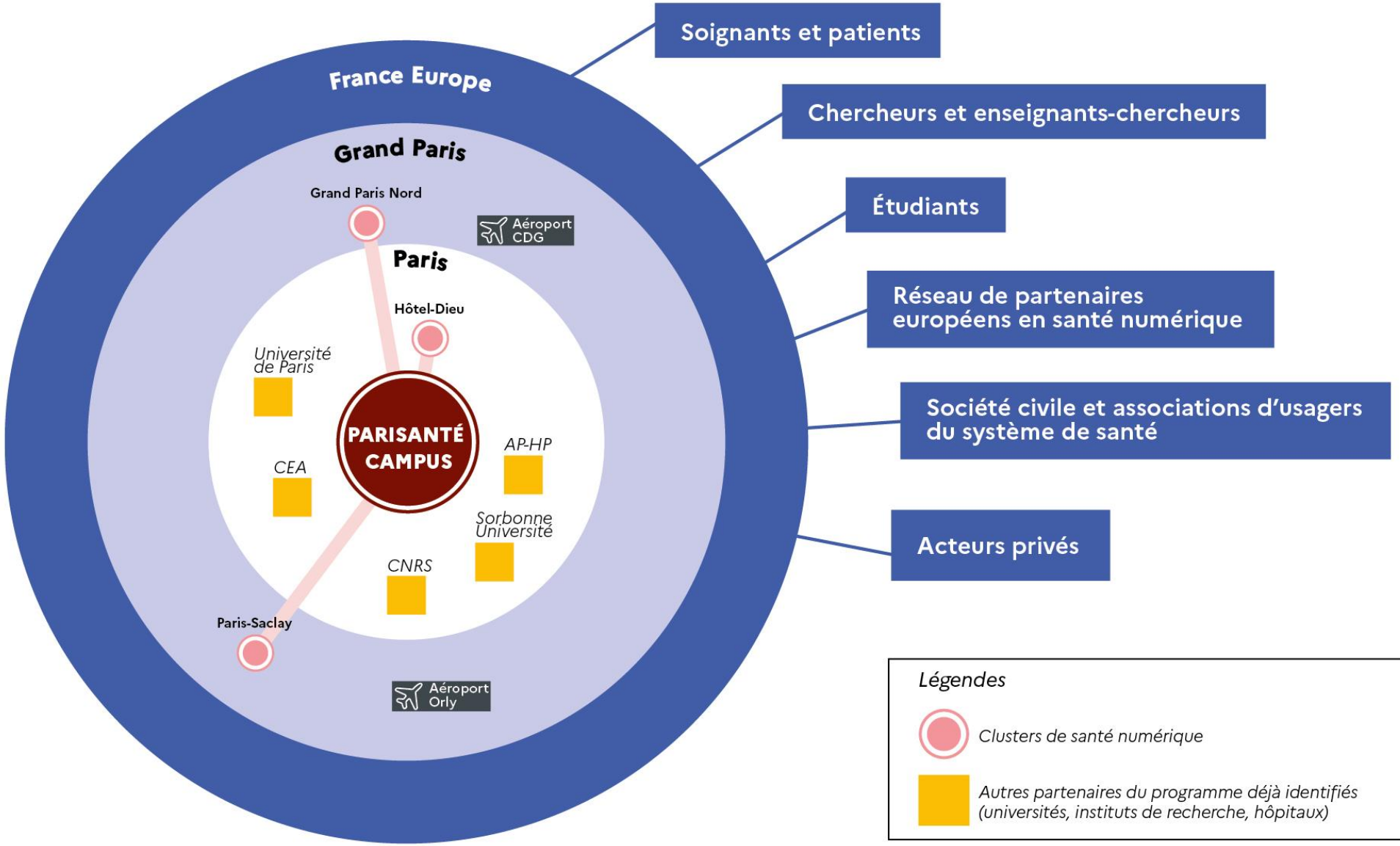


* Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
** Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France

Le **GIS PariSanté Campus** est un **groupement d'intérêt scientifique** qui a vocation à définir le contenu scientifique du programme et à animer les activités scientifiques du futur campus.

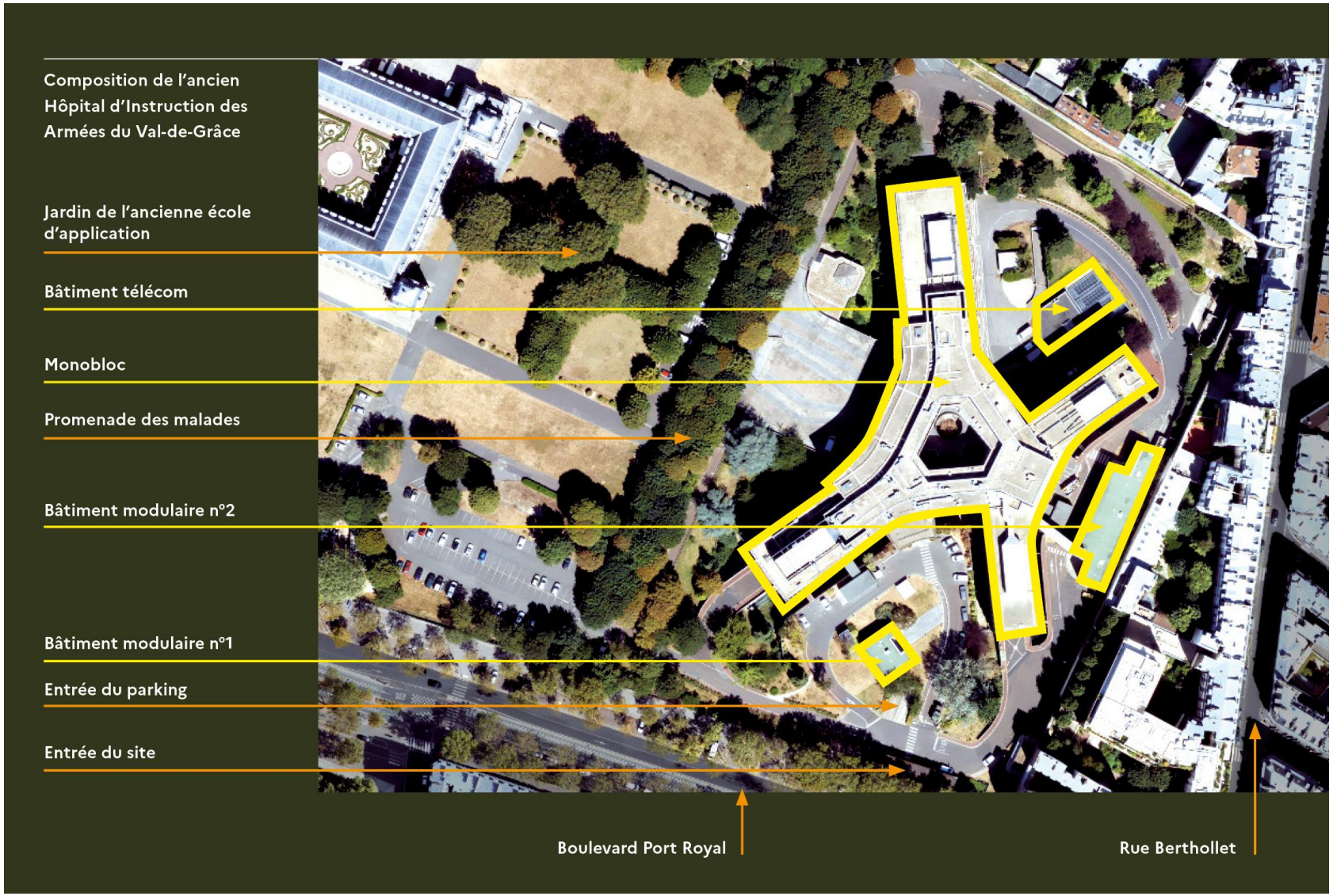
Développer le numérique pour la santé

Un domaine au cœur des politiques publiques



Transformer le site historique du Val-de-Grâce

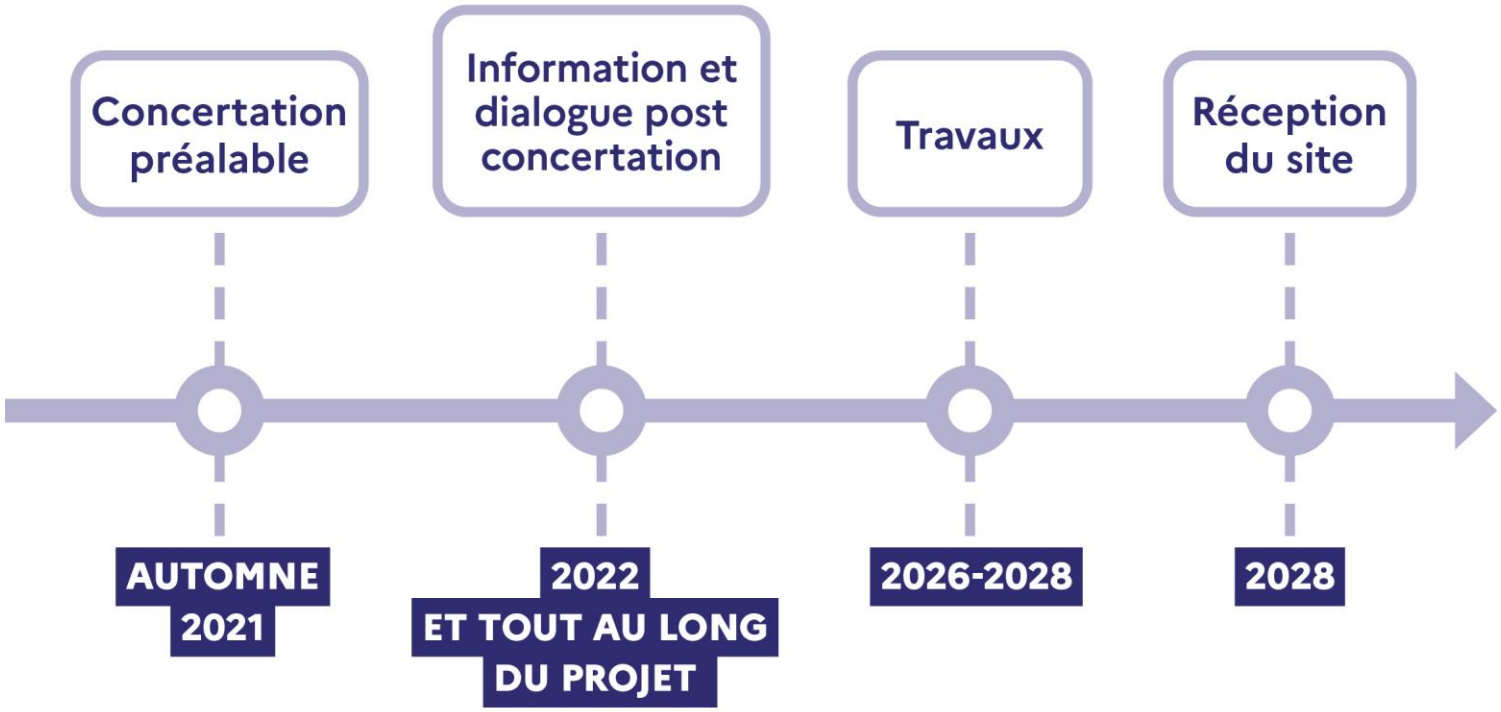
Un lieu emblématique pour un centre de recherche de niveau international



Le programme PariSanté Campus ambitionne d'être un **symbole de l'innovation pour la santé, dans le domaine numérique**.

La mise en œuvre

Le calendrier prévisionnel



Le coût global estimatif :

360 millions d'euros

Le financement :

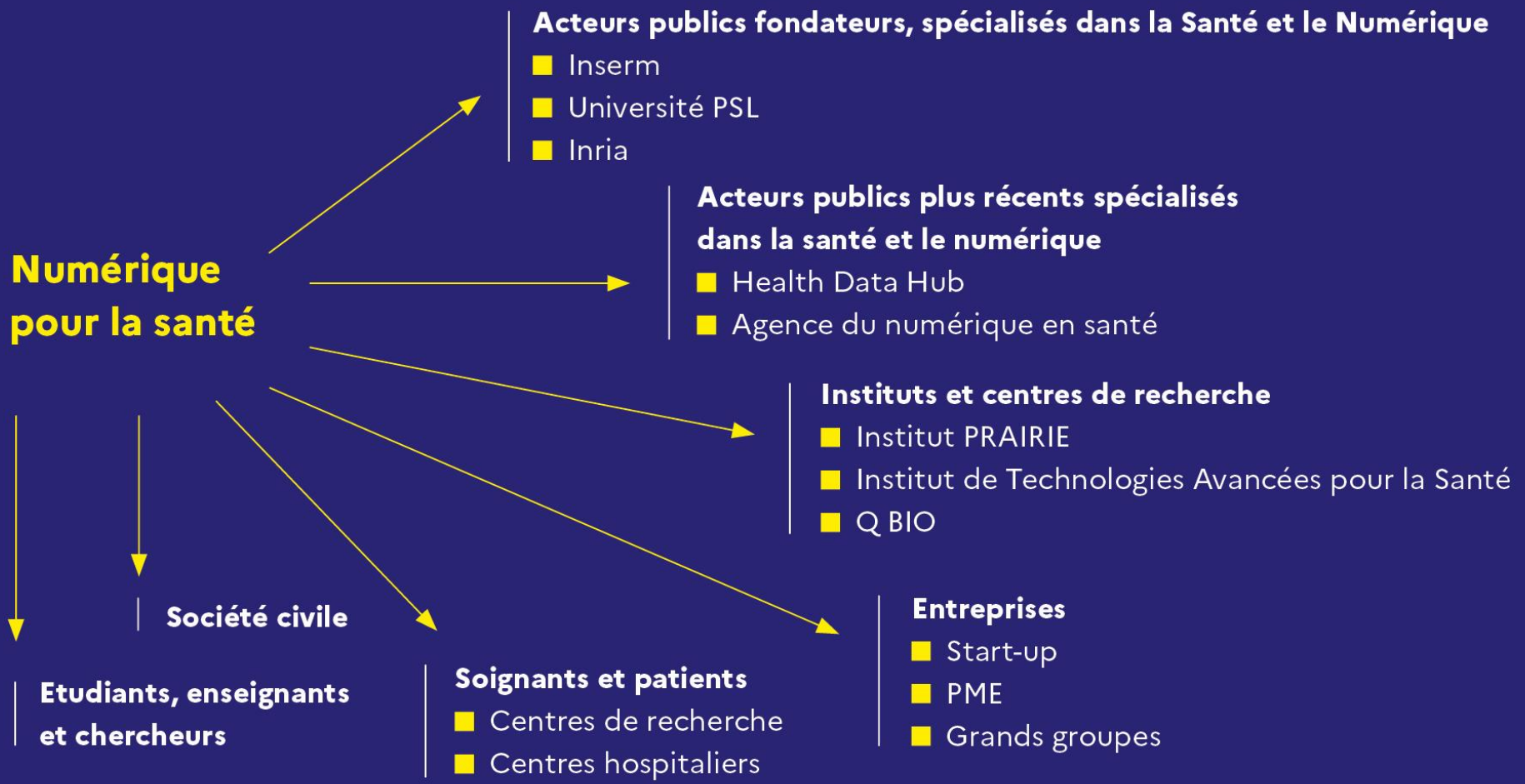
Contrat de concession

Le projet scientifique

Programme PariSanté Campus

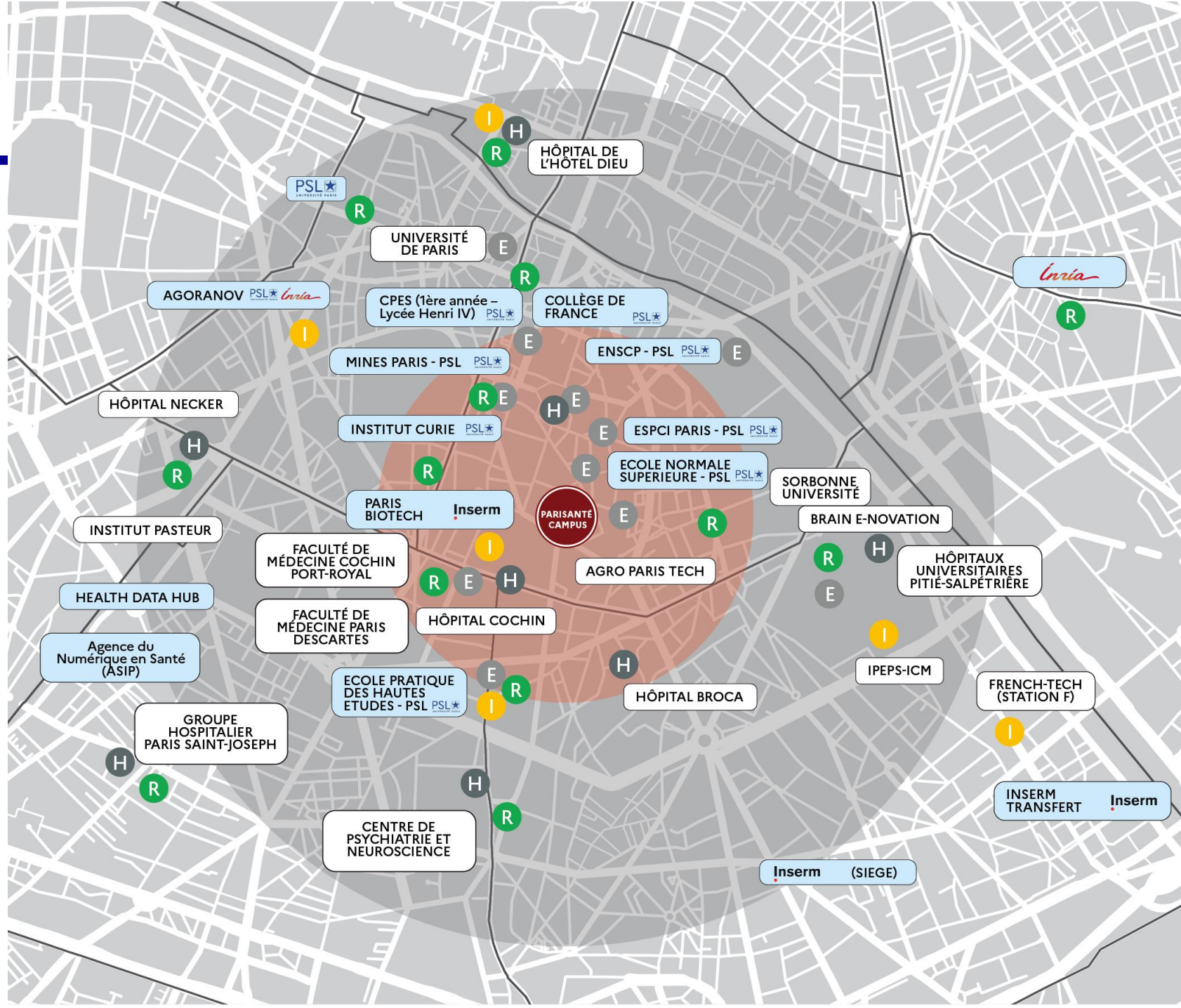


Qu'est-ce que le numérique pour la santé ?



Une synergie d'acteurs publics et privés

Pour accélérer la recherche dans le numérique pour la santé

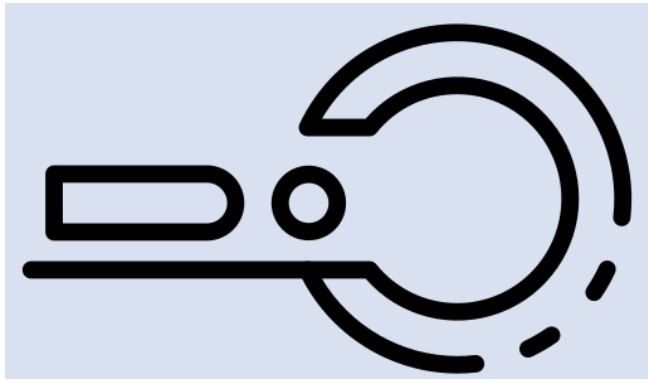


Légende

- H — *Centres hospitaliers*
- R — *Laboratoires / centre de recherche*
- I — *Incubation*
- E — *Universités & Enseignement*
- *Porteurs du programme*
- *Membres affiliés*

Les projets de recherche envisagés

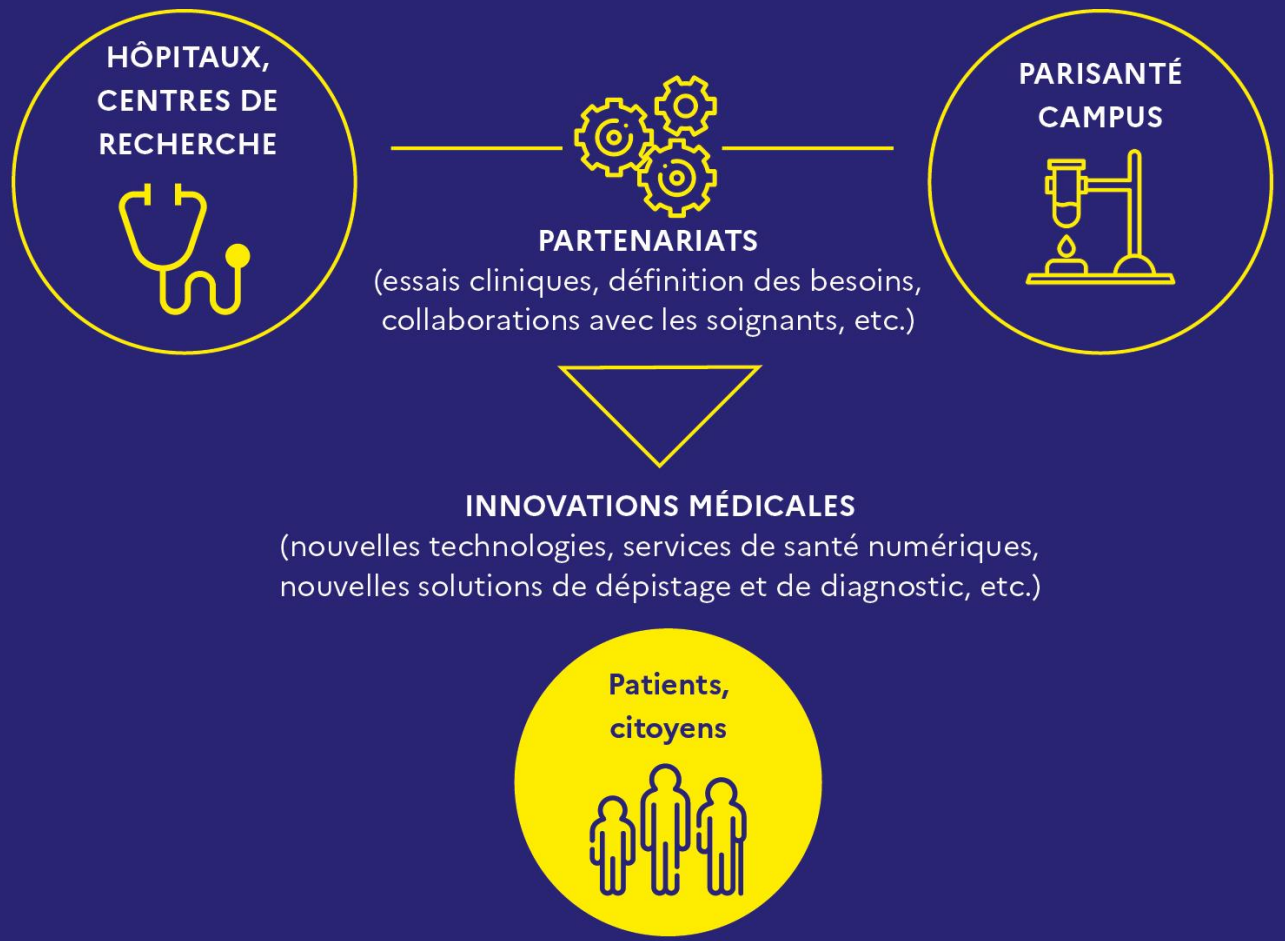
- Un **large spectre disciplinaire**, des sciences dites « dures » aux sciences humaines et sociales
- Des recherche qui s'appuient sur **des entrepôts de données d'envergure nationale**
- Des recherches ayant recours à des **techniques expérimentales à haut débit**
- Des recherches **analysant et compilant de grandes quantités de données**



Des avancées scientifiques majeures attendues dans l'épidémiologie, le dépistage, le diagnostic et la thérapie des cancers, des maladies neurodégénératives ou cardiovasculaires, etc.

Une approche scientifique globale

Inventer et faire vivre un modèle de démocratie sanitaire

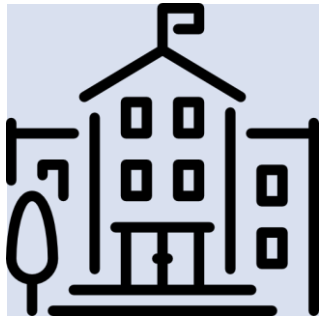


Une réflexion articulée autour de trois axes principaux :

- **L'évolution du système de santé**
- **L'éthique et la sociologie des données**
- **L'interface données et société**

Une offre de formation initiale et continue

- Proposée par **l'Université PSL et les autres opérateurs publics**
- **Offre pluridisciplinaire** dans le domaine des sciences du vivant, de la santé, de l'ingénierie, des données et de l'intelligence artificielle
- Des étudiants **français et internationaux**







Le rayonnement international et national du site soutenue par :

- Des **programmes de chaires académiques**
- **Des professeurs invités**
- **Des programmes de bourses d'études** et de bourses postdoctorales
- Des **séminaires annuels**

Une démarche d'initiation

Pour répondre aux besoins déjà existants

- Une dynamique engagée dès **fin 2021** sur un site dans le 15e arrondissement
- Un **dimensionnement initial des activités**
- Réunissant en un seul lieu des **équipes de recherche** des membres du GIS, des **espaces de formation** et des **activités de développement économique** (notamment un hôtel d'entreprises)

Une étape de transition, garantie de la cohérence entre les acteurs présents et de la pertinence du programme PariSanté Campus



Le projet immobilier

Programme PariSanté Campus



Vue aérienne de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce

La programmation immobilière envisagée

Au service du projet scientifique



les principes et intentions



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Paris devrait évoluer pour permettre la réalisation du programme, afin de classer le site dans la zone Urbaine Générale (UG).

La réhabilitation du bâti de l'ancien hôpital

Un programme immobilier **au cœur d'un patrimoine architectural sensible, soumis à l'autorisation du Préfet de Région et défini en collaboration avec**

- Les **architectes des bâtiments de France**
- **La conservation régionale des Monuments Historiques**

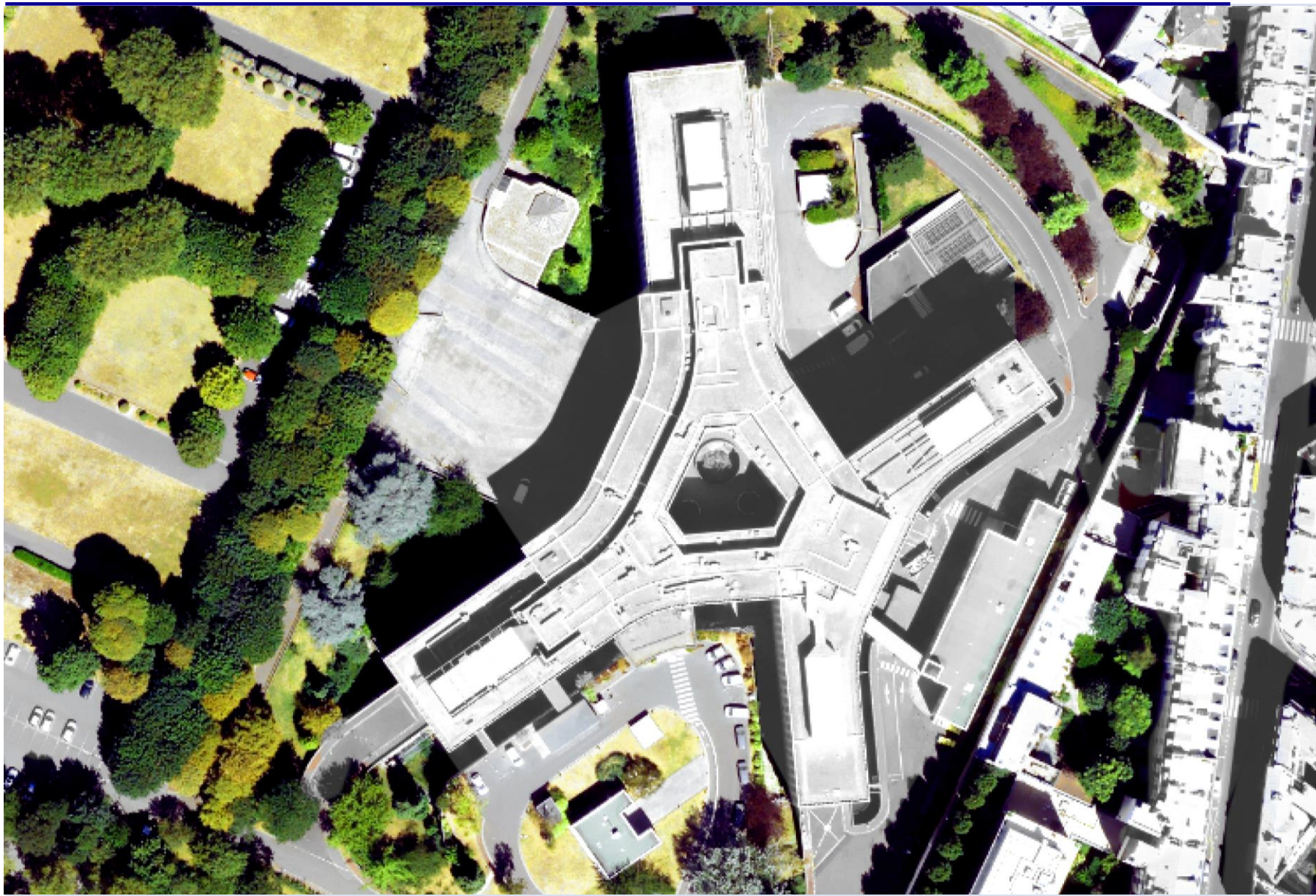


Les options envisagées à ce stade amont du programme compte tenu des contraintes du site :

- **La suppression des petits bâtiments** annexes au bâtiment principal
- **La réhabilitation et adaptation du bâtiment principal** de l'ancien hôpital et son adaptation aux besoins du programme

Les défis à relever

Programme PariSanté Campus



Une attention particulière portée à l'insertion du programme dans son territoire



Deux **grandes ambitions** au centre de la mise en œuvre du programme :

- Privilégier la **mixité des usages**
- Garantir le **confort des riverains** et améliorer les services proposés

➔ Etudes en cours pour **traiter harmonieusement la relation entre le site et son environnement** naturel et humain

Informer les citoyens sur le numérique pour la santé

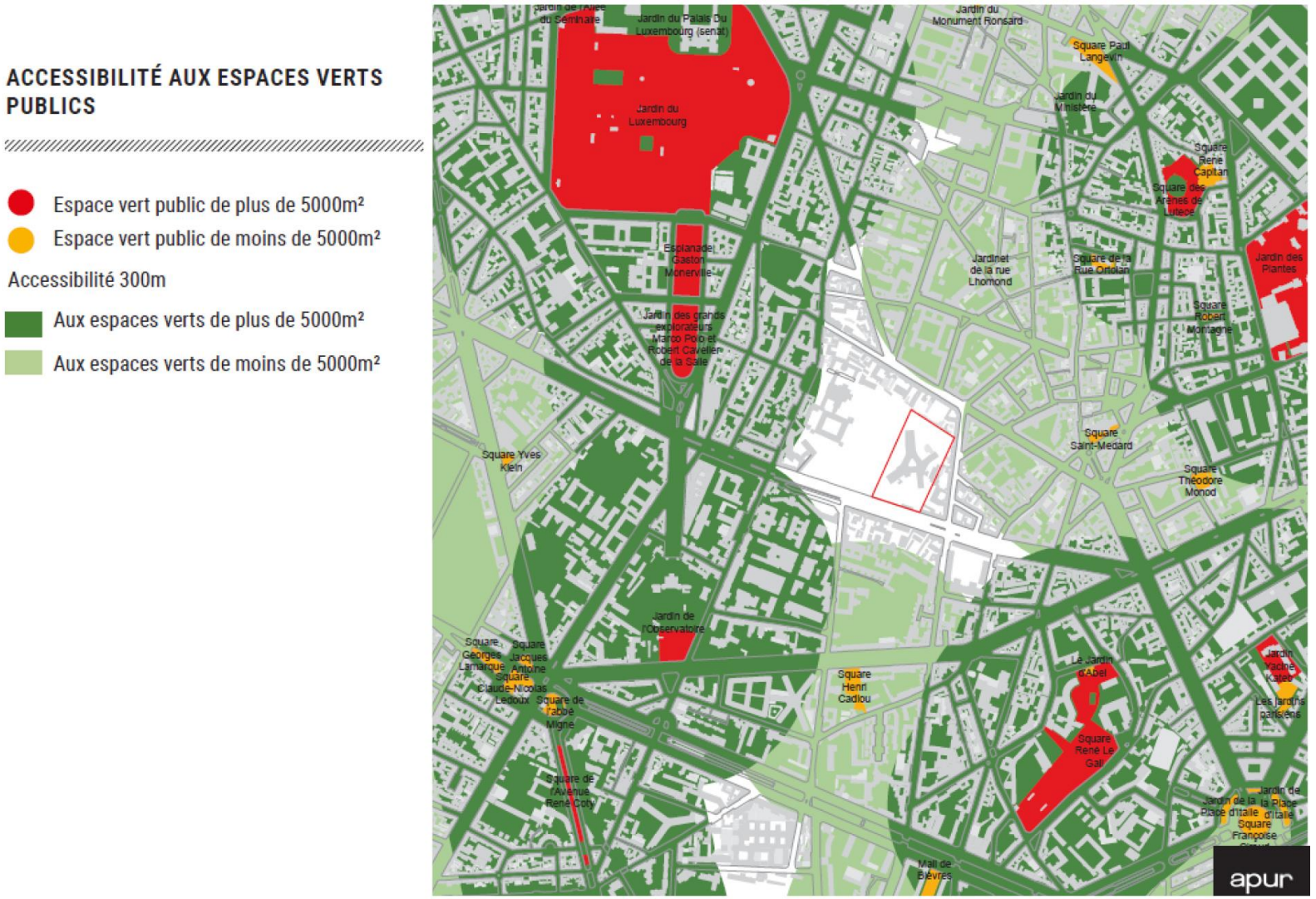
Une ouverture scientifique du campus

- Répondre au double objectif de **démocratie sanitaire** et de **pédagogie scientifique**
- Devenir un outil essentiel d'**interaction**, d'**apprentissage** et d'**information citoyenne**
- Organisation de **conférences** et **activités de médiation** en numérique pour la santé
- Proposer des **parcours pour les familles et les publics scolaires**



Préserver et valoriser le patrimoine historique

Une ouverture du site sur la ville



- Combler en partie le **déficit en espaces verts** dans le quartier
- Ouverture d'une partie du site par **l'aménagement d'un nouveau jardin public**
- Construction de **logements** destinés notamment aux étudiants et aux chercheurs internationaux

LES ENJEUX D’UN CHANTIER À FAIBLES NUISANCES

Elaboration d’une **charte de chantier** à faible nuisance pour limiter :

- Les risques et les nuisances causés aux riverains du chantier
- Les pollutions de proximité lors du chantier
- Les nuisances sur la biodiversité locale
- La quantité de déchets de chantier à travers le tri, réemploi et recyclage



S’insérer harmonieusement dans le territoire

Les effets socioéconomiques

DES RETOMBÉES POSITIVES POUR LE QUARTIER

- Accueil d’environ 3 000 personnes
- Dynamique économique du quartier et d’ouverture sur l’environnement immédiat

Une évaluation socio-économique, disponible début 2022, pour estimer les retombées en termes de création d’emplois directs, indirects et induits



Échange avec le public



Le déroulement de la concertation

Programme PariSanté Campus



La concertation préalable

Du 20 septembre au 13 novembre

Les objectifs du maître d'ouvrage :

- **Informer le public** et **répondre à ses questions** sur le projet
- **Enrichir le projet** en intégrant au mieux les besoins et les attentes exprimées par le public

Sous l'égide de 3 garantes désignées par la CNDP, **Anne BERRIAT, Nathalie DURAND et Brigitte FARGEVIEILLE**

LA commission nationale du débat public CNDP

MA PAROLE A DU POUVOIR

Le dispositif d'information

Les documents d'information

- Le dossier de concertation (1500 exemplaires)
- Le site internet du projet concertation-parisantecampus.fr
- Un dépliant d'information synthétique (85 000 exemplaires)
- Une exposition itinérante

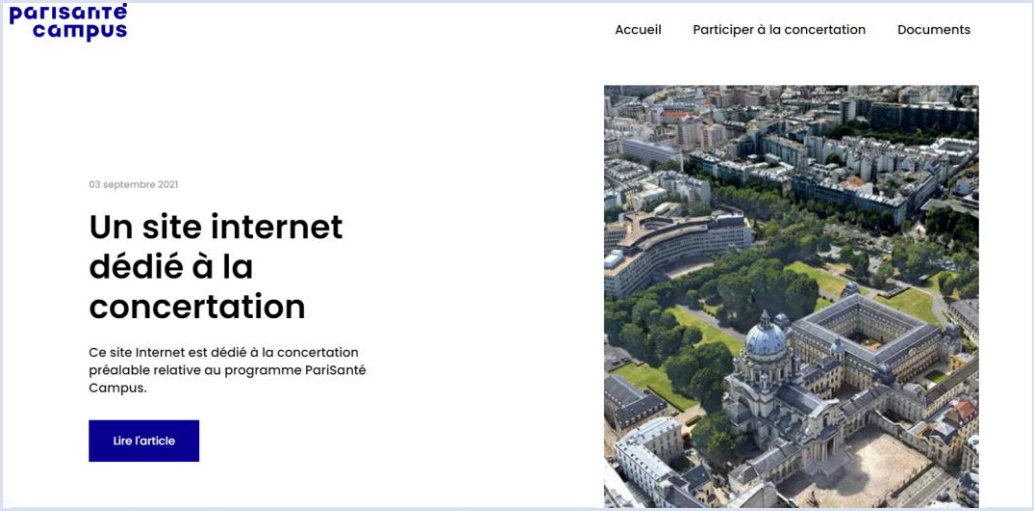






Possibilité de participer *via* le site internet :

- Formulaire de dépôt d'avis et de questions
- Possibilité de déposer des cahiers d'acteurs
- Plateforme d'idéation pour partager vos idées



Information diffusée sur les réseaux sociaux :

- Posts sur les comptes Twitter et LinkedIn de PariSanté Campus, l'INSERM, MESRI, EPAURIF

Le dispositif de concertation

Des rencontres généralistes

- 2 réunions publiques
- 3 visites de terrain sur site
- 3 rencontres de proximité sur le marché

Des rencontres sur le projet scientifique

- 2 cafés scientifiques
- 2 webinaires

Des rencontres sur le projet immobilier

- 1 atelier urbain
- 1 webinaire







La participation du public en chiffres

Plus de 500 participants au total aux différentes rencontres

Chaîne de rediffusion YouTube
186 vues

Réunion publique d'ouverture
42 participants

Café scientifique en ligne sur les apports du numérique pour la santé
32 participants

Café scientifique sur les projets de recherche
14 participants

Webinaire sur les enjeux de sécurité de la donnée de santé
13 participants

Webinaire sur les projets de formation
6 participants

Webinaire urbain
26 participants

Atelier urbain
35 participants

3 visites de terrain
49 participants

3 rencontres de proximité
300 participants environ

La participation du public en chiffres

115 Contributions et questions
à la concertation au total

95 Questions et contributions
lors des rencontres

20 Questions et contributions
via le site internet

31 Heures
de rencontres au total

3100 Connexions
sur le site internet au total

Ce chiffre ne prend pas en compte les échanges ayant eu lieu lors des rencontres de proximité

Synthèse des contributions du public

Ce que le porteur de projet a entendu à ce stade de la concertation



Une opportunité globalement partagée

- **La pertinence du programme scientifique majoritairement reconnue,** *vs* une minorité pour qui la priorité de moyens humains et financiers est à donner au système de soins
- Des demandes de précision sur la **définition de la « santé numérique »** et sur **les activités de recherche**
- Des inquiétudes exprimées ponctuellement quant à **la protection des données de santé**
- Des attentes en matière de **participation citoyenne sur la programmation**

Des remarques, questions et propositions sur le contenu du projet immobilier

- L'expression globale d'un **attachement au site historique**, avec des avis divergents sur l'architecture actuelle du monobloc

- **Deux sujets** au centre des contributions et questions sur **le projet immobilier:**
  - **Les modalités de réaménagement du monobloc**
  - **L'aménagement paysager**

- Mais aussi des avis variés émis quant à la **localisation de la résidence chercheurs/étudiants sur le site**

Une attente du public sur le périmètre du projet

- Le souhait souvent exprimé d'une **ouverture du site historique** situé sur la partie militaire avec un acces au jardin haut

- **Pour certains, l'élargissement du périmètre du projet** pour augmenter les espaces extérieurs ouverts au public

Des remarques sur les accès au futur site

- Une adhésion globale au principe de **distinguer deux entrées** : l'une logistique et l'autre destinée aux piétons et aux cyclistes

- **Des suggestions de privilégier l'accès existant et l'objectif global de ne pas perturber la vie du quartier**, en particulier le marché Port Royal

La vigilance du public quant aux impacts du projet

- Une attention particulière portée à la **phase chantier** (notamment en termes de réduction des nuisances aux riverains)
- Une vigilance sur la question de la **mobilité** avec une priorité à donner aux **circulations douces**
- Des questions relatives **aux protections environnementales prévues, et au système d'approvisionnement en énergie**
- Des **retombées jugées positives pour le tissu économique local**

Quelques interrogations sur la gouvernance et le financement

- Un besoin de clarification des **rôles des différents porteurs du projet**
- Quelques demandes de précisions sur le **calendrier** du projet et sur **l'articulation public / privé** dans le cadre du marché de concession
- Des questions sur **l'origine et les garanties du financement**

Quelques remarques sur le dispositif de concertation

- Une **démarche de concertation globalement appréciée**, perçue comme « *nécessaire* »

- Des interrogations quant à la **prise en compte des propositions** des participants

En conclusion : une concertation utile et enrichissante

- Des rencontres variées et **riches d'enseignements** pour le projet

- L'occasion de **diffuser de l'information** sur le programme et, plus largement, sur le numérique pour la santé

- L'opportunité **d'échanger avec les riverains,** d'identifier leurs craintes et de recueillir leurs souhaits

<u>Les suites de la concertation</u>

- Dans les 2 mois après la publication du bilan des garantes, le porteur de projet rendra publics **les enseignements qu'il tire de la concertation et la manière dont il en tient compte dans le programme.**

Échange avec le public



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

SYNTHESE



parisanté campus

Anne BERRIAT, Nathalie DURAND et Brigitte FARGEVIEILLE

Garantes de la concertation

PariSanteCampus@garant-cndp.fr

commission nationale du débat public

MA PAROLE A DU POUVOIR

Antoine TESNIERE

Directeur



parisanté campus

Claire GIRY

MESRI



Conclusion

Possibilité de participer sur le site internet de la concertation jusqu'au 13 novembre 2021

www.concertation-parisantecampus.fr



Merci de votre participation !